

Le droit des successions à l'épreuve de la dualité juridique au Cameroun

Le droit patrimonial de la famille, constitué d'un réseau de relations forgées dans l'entrecroisement tradition - modernité, évolue sous la prime d'un double dualisme juridique qui est le résultat de la coexistence ou de l'existence simultanée de cultures juridiques en concurrence, qui peuvent s'appliquer à des situations identiques.

La gestion des successions en est une parfaite illustration. Au Cameroun par exemple, en matière successorale, un pluralisme spécifique s'agence entre les systèmes juridiques étatiques appartenant à une double culture et coexistant chacun avec des systèmes traditionnels, mettant ainsi le droit des successions à l'épreuve de la pluralité juridique et judiciaire.

L'ouvrage propose des pistes pour l'aménagement d'un système juridique harmonisé permettant nécessairement d'aboutir à une codification intégrative de toutes les sources du droit patrimonial de la famille et d'approfondir le « *vivre-ensemble juridique* ».

Thérèse Dieudonnée Bessomo-Olomo Belinga est titulaire d'un doctorat PhD en droit Privé. Elle est actuellement chargée de cours à l'Université de Yaoundé 2 (Cameroun) et chargée de cours associée à l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC). Antérieurement, elle a été enseignante associée à l'Université de Bukavu (Sud-Kivu, RDC) (2004-2010). Elle est auteure de plusieurs articles scientifiques.



ISBN : 978-2-38541-676-8
49 €



9 782385 416768



Le droit des successions à l'épreuve de la dualité juridique au Cameroun

Thérèse Dieudonnée
Bessomo-Olomo Belinga

Thérèse Dieudonnée Bessomo-Olomo Belinga

Le droit des successions à l'épreuve de la dualité juridique au Cameroun



Préface d'Adolphe Minkoa She

Les impliqués
Éditeur